L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 3 AOUT.

FEUILLETON.

LE MAJOR FRANS.

1—Suite.

—Voilà bien une lettre de femme, reprit l'avocat après qu'il eut achevé sa lecture, le centre de gravité se trouve dans le *postscriptum*.

—Que ne m'a-t-elle légué une trentaine de mille florins sans conditions! dit en soupirant Léopold, je serais hors de tout cet embarras.

—Sans doute, mais on n'a rien pour rien, la vieille dame vous a choisi pour exécuter ses vengeances, et.... il faut vous exécuter.

—Je ne crois pourtant pas....

—Je suis sûr qu'elle s'est compté un lit de mort à l'idée qu'elle laissait derrière elle un champion de ses griefs.

—Très bien; cependant, si elle s'est imaginé que pour de l'argent je m'abaisserais jusqu'à servir aveuglément ses mauvaises intentions, elle s'est bien trompée.

—Un instant. Vous ne savez rien encore. Qui vous empêche de voir ? cela ne vous engage encore à rien. Qui vous a dit que la jeune personne n'est pas digne de vos investigations, et avez-vous le droit de la priver, sans plus ample examen, des avantages que l'intention, tout au moins le désir de la testatrice était de lui assurer.

Léopold réfléchit quelques instants.—Vous avez raison, Willem, reprit-il, je suis trop prompt dans mes résolutions. J'avais bien pur renoncer mentalement à l'héritage à cause de cette clause ridicule inventée par la vieille grand'tante. Vous verrez que je ferai de mon mieux pour accepter ce qui m'est offert avec les avantages et les inconvénients qui s'y rattachent; ce n'est pas moins une grosse responsabilité que j'assume.

—Allons! vous avez bon pied, bon œil et bon vent. Confiez-vous à cet instinct d'honneur et de délicatesse, dont vos serviables actes me fournissent une preuve nouvelle. C'est peut-être une perle de femme qu'on vous prie d'enchâsser dans de l'or. A propos, savez-vous comment se nomme votre future, et où vous pourrez aller faire sa connaissance?

—Je viens de recevoir une lettre du notaire, avec prière de me rendre au plus tôt à Utrecht pour qu'il puisse me donner les renseignements dont j'ai besoin concernant le défendu vous Zwenkes et sa petite-fille, Mlle Frances Mordaunt.

—Mordaunt! Elle s'appelle Frances Mordaunt? exclama Verheyst d'un ton de surprise et de contrariété.

—Et avez-vous donc entendu parler?

—Oui, un peu..... Son père doit avoir été un officier anglais retraité qui vint s'établir ma province il y a quelques années; il n'y avait pas, que je sache, beaucoup à dire de lui.....

—Mais la demoiselle en question, la connaissez-vous?

—Pas personnellement, et on ne peut s'en rapporter à de simples bruits. Ce que j'en ai entendu dire peut.... être inexact;.... mais je vous le répète, examinez, informez-vous bien et, ne vous en rapportez qu'à vous même.

—Serait-elle laide.... ou infirme? demanda Léopold avec anxiété.

—Non, il paraît même qu'elle est plutôt fort jolie, mais.....

—Serait-ce une coquette?

—C'est ce qu'on ne m'a jamais dit d'elle, ou du moins ce serait une étrange coquette-tette.

—Ne me mettez donc pas à la torture. Que savez-vous d'elle ?

—Rien de précisément mauvais. Je sais seulement qu'un ami de mon frère s'est amoureux d'elle, qu'elle l'a repoussé, et qu'il m'en a fait un portrait moral médiocrement encourageant. Ce doit être une virago qui ne veut pas se marier parce qu'elle ne veut pas de maître. Elle a si bien radoyé le pauvre Charles Felters, le meilleur des moutons qui courent sur deux jambes, qu'il a pris la fuite pour se refaire. Je ne dis pas cela pour vous effrayer.

—Vous ne m'effrayez pas du tout, reprit Léopold, cela prouve qu'elle a du caractère; il y a quelque chose de piquant dans l'aventure.

—Je suis bien aise que vous pensiez ainsi. Pour moi, je ne serais pas attiré par ce buisson d'épines, mais vous, moralement obligé.....

—En vérité, même sans cette obligation, je serais tenté d'entreprendre cette conquête. Voyez ce portrait du XVe siècle. C'est celui d'un de mes ancêtres qui, pour sauver l'honneur de sa dame, se laissa couper la main gauche. Il était fort laid et qu'est-il était audacieux en colère, ma bonne mère me menait devant ce portrait et me disait: —Fi! Léopold, tu ressembles au pauvre; car il était chevalier de cet ordre—Elle prétendait que dans une moments de méchanceté, mon regard darchait comme le sien. Entre nous, il n'a semblé parfois qu'elle avait raison. Cette ressemblance m'a frappé même plus tard et en particulier lors du dernier entretien que j'eus avec mon oncle le ministre. Je me trouvais par hasard devant mon image au moment où il avait l'indignité de me reprocher à mon père d'avoir épousé une femme sans fortune; mais parlez-moi donc de ma future. Que savez-vous encore d'elle ?

—Eh bien! elle serait mal élevée, de manières rudes....

—Ce n'est pas ma faute, à la pauvre enfant. Il me faudra donc être l'amant et le gouverneur de ma femme; qui sait? peut-être son maître de danse et de chant.

—En tout cas, vous n'aurez pas besoin de lui apprendre l'escrime, car d'après ce que m'a dit Charles.....

—Mordieu! c'est trop à prendre. Elle était alors encore très jeune, et pourtant elle n'était connue dans la petite ville de garnison qu'elle habitait que sous le nom du *major Frans*.

—Ce surnom n'a rien de flatteur, je l'avoue; pourtant, je verrai s'il n'y a pas moyen d'enrôler ce major-là, mais pour le rendre à la vie civile.

—Je suis enchanté de vous voir prendre la chose si gaillardement, car en vérité je ne vois pas que vous ayez autre chose à faire que d'essayer.

—Ma devise a toujours été: *faire contre fortune bon cœur*, et ma destinée aussi, ajouta Léopold avec une nuance de mélancolie.

Les deux amis partirent pour dîner au restaurant. Willem apprit à Léopold qu'il allait au premier jour s'embarquer pour la Java en qualité de secrétaire du nouveau gouverneur-général des Indes néerlandaises. C'était une position aussi lucrative qu'honorable et qui lui permettait d'espérer qu'il pourrait revenir, quelques années après, dans son pays natal avec une jolie fortune; mais il exigea de Léopold la promesse que celui-ci le viendrait au courant des suites de son roman, à l'ébauche duquel il se trouvait avoir contribué. C'est en effet dans les lettres de Léopold à Willem qu'on verra se dérouler les événements et les scènes qu'il nous reste à raconter.

II.

LÉOPOLD DE ZONSHOVEN A M. WILLEM VERHEYST.

Mon cher ami, pendant que vous voguez sur la Mer-Rouge, je vais confier au papier ce que je ne voudrais raconter à personne que vous. Le notaire est forcément le seul mortel qui soit au courant de mon histoire; mais, ou il dit sans vous l'anter, il ne vous remplace pas comme ami ni comme confident.

Mon cher, ma fortune est encore quelque chose d'hypothétique. Sans doute la dignité testatrice a tout fait pour qu'elle me fût assurée; mais il y a des moments où le gonfi m'en pesse, où j'aimerais mieux y renoncer que d'être tiraillé par des vœux et des grances d'outre-tombe de Mlle Roselaer de Werve. Je me vois exposé à chasser du vieillard de son domicile et à condamner à la vie errante une orpheline qui avait droit par sa naissance à l'héritage de sa grand'tante. Il me déplaît que la loi subordonne de tels droits aux caprices d'une vieille femme rancuneuse, qui a eu l'adresse de faire un testament inattaquable. Pourtant il me semble que je ne peux me soustraire au devoir qui m'est imposé, et abandonner tout à l'affaire ou à l'huissier exécuteur, un très brave homme, je crois, mais si ponctuel quand il s'agit d'appliquer la loi qu'il ne voudrait entendre parler ni de ménagements, ni de mesures de conciliation, ni d'ajournement. Quant au mariage qui simplifierait tout, je crains qu'il ne se brise contre des obstacles pour moi insurmontables. Vais-je vous faire vous raconter mon histoire jour par jour depuis le 28 mars, date de mon arrivée chez le notaire van Beck.

Ce digne fonctionnaire est un personnage petit et maigre avec de petits yeux très vifs, un nez long et mince, des lèvres également minces et toujours fermées. Il me reçut assis sur un fauteuil classique, vêtu d'un surtout gris et le cou engoncé dans une solennelle cravate blanche qui semblait l'étouffer. Lorsque j'eus répondu à son salut, cérémonieux en déclinant mes noms et qualités, un fin sourire plissa ses lèvres, comme s'il m'eût dit mentalement: Vous êtes pourtant venu, bien que vous paraissiez hésiter! Après m'avoir poliment entretenu de la mort subite de ma grand'tante, qui avait tenu à être enterrée sans que l'on invitât les membres de sa famille, il me dit que depuis trente ans il avait été honoré de la confiance de Mlle Roselaer de Werve et chargé par elle de la direction de ses affaires. Il était en état de me renseigner par le menu sur les relations de la défunte avec le général von Zwenken et sur ses intentions à l'égard de la petite-fille de ce dernier. Déjà, avant la naissance de Frances, le général et tante Sophie étaient brouillés à mort. Le général doit être un dissipateur, et, d'après le dire du notaire, qui connaît peut-être ses affaires mieux que lui-même, un véritable panier percé; mais cela justifie-t-il ce raffinement de haine de la part d'une dame en robe de soie noire, aux cheveux blancs poudrés sortis d'un bonnet de dentelle fine et portant un riche collier de perles autour du cou, telle qu'elle m'est apparue sur son portrait légué par elle au dit notaire parce qu'elle s'était mis en tête qu'aucun de ses parents ne le recevrait avec plaisir! En cela peut-être ne se trompait-elle pas, car il faudra que bien des choses s'éclaircissent pour moi; le plus favorisé de tous avant que je puisse me réconcilier avec l'esprit de Stylock qui animait ses traits maigres et fins. Le notaire m'apprit qu'elle était bonne pour les pauvres, mais assez singulière par sa façon de vivre et de penser. Orthodoxe et très conservateur lui-même, il attribuait ses originalités à ce qu'elle avait toujours été imbue des idées du XVIIIe siècle; elle admirait beaucoup Rousseau, et même elle avait fait sa chambre une statuette de Voltaire. Ne s'était-elle pas fait peindre tenant à la main un volumie de la correspondance de ce dernier, quand même elle savait bien que ce défait n'aurait rien de très édifiant pour le futur possesseur du tableau! Mais elle aimait à me taquiner, ajouta-t-il avec un demi-sourire, et je la laissais aller son train, elle avait d'ailleurs beaucoup de bon. Et beaucoup de bleus, ajouta-je à part moi, dont la gestion, qui rapporterait certainement une somme rondelette au notaire, se conciliait aisément avec ce sentiment de grande tolérance.

—Je dois vous dire encore, continua le notaire, qu'elle allait très rarement à l'église; encore était-ce à l'église française, (Ou wallonne; on attribuait souvent dans les cercles orthodoxes hollandais un caractère plus léger, moins sévère, à la prédication en langue française qu'aux sermons prononcés dans les églises néerlandaises (proprement dites.)—bien qu'elle n'appartînt pas à la communauté. Elle consacrait chaque année de grandes sommes à l'une ou l'autre sorte d'établissements de bienfaisance ou d'industrie; toutefois elle ne donnait pas un sou pour les missions et les écoles chrétiennes. (Ou protestantes, veilles, érigées par le parti orthodoxe à côté de celles de l'état, où tout enseignement dogmatique est interdit par la loi.) Quand je tâchais de l'amener sous ce rapport à d'autres sentiments, elle me disait qu'elle ne voulait pas contribuer à la multiplication des tartuffes. Vous comprenez, monsieur, qu'en ma qualité je ne pouvais plus que me taire. Du reste elle était fort économne pour elle-même. Elle habitait une maisonnette près de la ville, tandis qu'elle louait en belle maison en ville même, et la superbe campagne qu'elle possédait en Gueldre. Elle n'avait, qu'en domestique, une vieille femme de chambre et une cuisinière. Le jardinier qui lavait pris à bail le potager attenant à la maison lui fournissait les légumes et devait prendre soin du jardin et des fleurs. Elle louait une voiture au mois et s'en servait rarement. Elle sortait peu et ne recevait d'autre visite que celle du docteur D....., son vieil ami qui devait la voir tous les jours et qui deux fois par semaine venait avec sa sœur, non mariée, faire avec elle une partie d'hombre. Une fois par mois, elle m'invitait à dîner avec ma femme et un fils, le duc..... tout en sus sonr du étaient aimés; et je ne me rappelle pas y avoir jamais rencontré d'autres personnes, si ce n'est le peintre à qui, sur ses vieux jours, elle commanda le portrait qu'elle m'a légué. C'était un jeune homme à belles moustaches, que je soupçonne de lui avoir fait un peu la cour et la débitant force plaisanteries à la Voltaire, car elle lui achetait des dessins qu'elle ne regardait jamais, et quand il était là, elle me taquinait encore un peu plus au sujet de mes croyances et de mes mœurs. Du reste, de membre du consistoire..... Du reste, un brave garçon qui devait nourrir sa mère et le capital qu'elle vous laisse est assez considérable pour que vous n'attachiez pas trop d'importance à ce caprice.....

Non, sans doute, interrompis-je, on pluriel je suis bien aise d'apprendre que ses derniers jours ont été un peu égayés: mais puis-je accepter son héritage, moi qui, une fois en possession, me croirais tenu de faire certaines institutions qu'elle n'aimait pas!

(A continuer).

Taux du port de lettres, etc. pour les Etats-Unis.

Voici les taux du port des lettres, etc. pour les Etats-Unis.

N.B.—Tout ce que transporte la malle (excepté les journaux envoyés à des abonnés, d'un bureau de publication connu) doit être affranchi d'avance par des timbres.....

Une lettre sur la quelle un port est payé en plein, mais sur laquelle un port additionnel peut être exigé, sera expédié lorsqu'elle aura été déposée à un bureau de poste, mais il sera dit sur la lettre que le reste du port devra être perçu sur livraison. Si le port n'est point payé ou si moins qu'un port plein est payé, la lettre sera envoyée au bureau où sont déposées les lettres non réclamées. Si, par inadvertance, elle arrive à destination, elle paiera, sur livraison, le double du port. "Un port plein signifie trois cents."

Dans les grandes villes, dans les districts qui touchent à de grands centres de population et ayant deux ou davantages bureaux de poste à une distance de trois milles l'un de l'autre, toute lettre déposée à l'un de ces bureaux et adressée à une localité dans les limites de l'invasion de l'autre de ces bureaux, laquelle lettre aura été affranchie par inadvertance pour le paiement du port local seulement, pourra être expédiée, mais le reste du port devra être perçu sur livraison.

Si des articles qui doivent payer différents taux de port sont envoyés dans un seul paquet, le taux le plus élevé devra être payé sur tout le paquet, mais deux (ou davantage) différents articles devant payer le même port peuvent être envoyés dans le même paquet sur paiement de ce taux sur le paquet entier.

Les articles suivants sont exclus des malles: les liquides, les poisons, le verre, les matières explosives; les livres, les brochures, les tableaux et autres publications obscènes ou indécentes; toutes lettres sur les enveloppes desquelles et toutes les cartes postales sur lesquelles des lettres additionnelles sont écrites, imprimées ou gravées, sur lesquelles des devises déloyales sont imprimées ou gravées; tous les articles qui, par leur forme ou leur nature, sont susceptibles de détruire, déligurer ou mutiler le contenu des sacs de la malle ou toute personne employée au service de la poste.

Il n'est pas permis aux maîtres de poste de faire crédit ni de faire une livraison avant que tout le port soit payé.

Premiere classe.

Sur les lettres, les paquets cachetés, écritures ou écritures partielles (excepté les manuscrits de livres et les épreuves corrigées passant de l'auteur aux éditeurs et excepté les lettres locales); sur tous les imprimés marqués de manière à donner des informations autres que celles données par les imprimés primitifs, (excepté la correction d'erreurs typographiques); sur toutes choses ne devant pas payer le port de lettres mais qui sont enveloppés ou attachées de telle sorte que les maîtres de poste ne peuvent les examiner sans en détruire l'enveloppe; sur tous les journaux, magazines et revues envoyés, par les éditeurs aux abonnés et autres que ceux-ci ne regardent jamais, et quand il était là, elle me taquinait encore un peu plus au sujet de mes croyances et de mes mœurs. Du reste, de membre du consistoire..... Du reste, un brave garçon qui devait nourrir sa mère et le capital qu'elle vous laisse est assez considérable pour que vous n'attachiez pas trop d'importance à ce caprice.....

Non, sans doute, interrompis-je, on pluriel je suis bien aise d'apprendre que ses derniers jours ont été un peu égayés: mais puis-je accepter son héritage, moi qui, une fois en possession, me croirais tenu de faire certaines institutions qu'elle n'aimait pas!

(A continuer).

Taux du port de lettres, etc. pour les Etats-Unis.

Voici les taux du port des lettres, etc. pour les Etats-Unis.

N.B.—Tout ce que transporte la malle (excepté les journaux envoyés à des abonnés, d'un bureau de publication connu) doit être affranchi d'avance par des timbres.....

Une lettre sur la quelle un port est payé en plein, mais sur laquelle un port additionnel peut être exigé, sera expédié lorsqu'elle aura été déposée à un bureau de poste, mais il sera dit sur la lettre que le reste du port devra être perçu sur livraison. Si le port n'est point payé ou si moins qu'un port plein est payé, la lettre sera envoyée au bureau où sont déposées les lettres non réclamées. Si, par inadvertance, elle arrive à destination, elle paiera, sur livraison, le double du port. "Un port plein signifie trois cents."

Dans les grandes villes, dans les districts qui touchent à de grands centres de population et ayant deux ou davantages bureaux de poste à une distance de trois milles l'un de l'autre, toute lettre déposée à l'un de ces bureaux et adressée à une localité dans les limites de l'invasion de l'autre de ces bureaux, laquelle lettre aura été affranchie par inadvertance pour le paiement du port local seulement, pourra être expédiée, mais le reste du port devra être perçu sur livraison.

Si des articles qui doivent payer différents taux de port sont envoyés dans un seul paquet, le taux le plus élevé devra être payé sur tout le paquet, mais deux (ou davantage) différents articles devant payer le même port peuvent être envoyés dans le même paquet sur paiement de ce taux sur le paquet entier.

Les articles suivants sont exclus des malles: les liquides, les poisons, le verre, les matières explosives; les livres, les brochures, les tableaux et autres publications obscènes ou indécentes; toutes lettres sur les enveloppes desquelles et toutes les cartes postales sur lesquelles des lettres additionnelles sont écrites, imprimées ou gravées, sur lesquelles des devises déloyales sont imprimées ou gravées; tous les articles qui, par leur forme ou leur nature, sont susceptibles de détruire, déligurer ou mutiler le contenu des sacs de la malle ou toute personne employée au service de la poste.

Il n'est pas permis aux maîtres de poste de faire crédit ni de faire une livraison avant que tout le port soit payé.

Premiere classe.

Sur les lettres, les paquets cachetés, écritures ou écritures partielles (excepté les manuscrits de livres et les épreuves corrigées passant de l'auteur aux éditeurs et excepté les lettres locales); sur tous les imprimés marqués de manière à donner des informations autres que celles données par les imprimés primitifs, (excepté la correction d'erreurs typographiques); sur toutes choses ne devant pas payer le port de lettres mais qui sont enveloppés ou attachées de telle sorte que les maîtres de poste ne peuvent les examiner sans en détruire l'enveloppe; sur tous les journaux, magazines et revues envoyés, par les éditeurs aux abonnés et autres que ceux-ci ne regardent jamais, et quand il était là, elle me taquinait encore un peu plus au sujet de mes croyances et de mes mœurs. Du reste, de membre du consistoire..... Du reste, un brave garçon qui devait nourrir sa mère et le capital qu'elle vous laisse est assez considérable pour que vous n'attachiez pas trop d'importance à ce caprice.....

Non, sans doute, interrompis-je, on pluriel je suis bien aise d'apprendre que ses derniers jours ont été un peu égayés: mais puis-je accepter son héritage, moi qui, une fois en possession, me croirais tenu de faire certaines institutions qu'elle n'aimait pas!

(A continuer).

VAPEURS

Pour l'été

Mandeville et la Nlle-Orléans. Steamers de la mal.e des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, du marcheur,

CAMELIA.

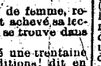

capitaine Wm. Hanover,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus le LUNDI et MARDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, au lever de la marée, sur le vapeur Tchefuncte pour Covington. Retour: départs de Covington le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Se mettre prêts d'un DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera point vendu et pas reçu de frêt après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de bassee eaux.

C. M. SORIA.

Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

14 mai—

Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la M alle des Etats-Unis,

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira de Lac-tous les DIMANCHES, s'arrivée au convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA, Agent,

25 avril—3m A o 26 de la rue de l'Union.

Les restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par

F. FRAPART.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, a 5 h. P. M.

NATCHEZ,

P. E. Leathers, capitaine,

J. F. Muse, consuls.

Ce bateau de première classe fait régulièrement le service entre la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera connexion avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi qu'avec ceux qui font les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY 117 Commune et

RITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Saoût—1an

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Le beau steamer

MARY IDA,

Capitaine Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Monigomery.

Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le batcau à vapeur

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

N. M. CARES, 33 rue Carondelet,

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,

BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—

OPELOUSAS.

Départ régulier pour les Opelousas.

Pour Washington, Opelousas,

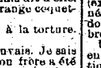

Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les landings intermédiaires sur l'Atchafalaya et en Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine

T. John, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt porté le Bayou des Glaises sera dégar qué à Simmsport ou Big Bend Landing.

o août—6r

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Samedis, a 5 h. P. M

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et au Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA,

O. C. Hicks, capitaine.

A. Meynlot commis,

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères ci-dessus, ainsi que du frêt pour la Côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

LOW & MCPEACKE No 46 de la rue du Camp.

14 janvier

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS, et SAMEDIS, à 5 heures P. M. De Lac-tous les Lundis à vapeur

ST. JOHN,

Capitaine JAS. F. MCELROY.

Il descend tous les LUNDIS et YENDREDIS, le jour. Tout frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON.

No 26 de la rue du Canal

F. S.—Le bateau commencera le service MERCREDI, 4 août. Le taux du frêt est le même que celui de tous les autres bateaux qui font le même service.

23juil—3m

ARRANGEMENT D'ETE.

Paquebot semi-hebdomadaire, et aguiier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur

LESBIE TAYTOR,

Capitaine Allen Jamel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M. et tous les SAMEDIS, à 6 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

12 mai—

Paquebot de la Cote et de Lacourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. P. Aucoin,

Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

B. RIVET,

30 rue Conti.

16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Lafourche.

White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruis; commis E. M. Valette et G. Héno. Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, LUNDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

9mai—6r

PAQUESOT DE LA MALLE.

Pour port Eads et la Côte, au-dessus de la ville.

Départs tous les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour Eads, et les débarcadères intermédiaires, et tous les mercredis prolongeant sa course jusqu'à Port Eads et les vendredis jusqu'à Pilot-Town. Le beau bateau à vapeur

IBERIA.

Capt. F. L. Morse, Commis, R. E. Hice.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

Le bateau à vapeur

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit du Transatlantique No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

***LAFAYETTE**, Dantz, samedi, 7 août.

FRANCE, Tradelle, samedi, 21 août.

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 4 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin

Première cabine, extérieure $120, intérieure $110—Second $72—Troisième $40—Entrepont $30 avec accommodements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Billets aller et retour à prix réduits.

GEO. MACKENZIE,

Agent, 55, Broadway, New-York.

Ou L. GRAND, Agent,

sept—6r 52 Gaillot Court, Lattes H. S. C.

EMBRUN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Reprendront le cours régulier de leurs voyages en automne.

Les jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havane à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... $150 en or.

Entrepont..... 60

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton ou Havre ou à Brême :

Chambres..... $150 en or.

Entrepont..... 60

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres..... $25 en or.

Entrepont..... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

3 août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool.

Transportant la Malle des Etats-Unis,

Steamers neufs et puissants, partant de New-York, de pier No 47, le JEUDI et faisant scale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 31 juillet à 2 P. M.

BRITANNIC, Samedi, 7 août, à 4 P. M.

GERMANIC, Samedi, 14 août, à 3 P. M.

ADRIATIC, Samedi, 21 août, à 8 A. M.

CELTIC, Samedi, 28 août, à 4 P. M.

De White Star Dock. Pier 52, North River. Les steamers, les plus grands connus, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés sous la scion, ni le tumor sont aussi bas et se trouvent au milieu des sinemers, où le bruit se fait le moins entendre, et les passagers sont à bord de navires et ont un comfort qu'on n'avait pas encore obtenu en Europe.

PRIX—Salon, $80 et $100, en or pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de 1 livre sterling et au dessus.

Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à

J. H. MILLER & Co., Agents,

No 35 de la rue Carondelet Nlle-Orléans.

Des billets de passage à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—3m

STATE LINE.

POUR LIVERPOOL DIRECTEMENT.

Le magnifique steamer

STATE OF ALABAMA

Partira de son quai, au poteau 23, Troisième District, Nouvelle-Orléans,

le ou aux environs du SAMEDI, 25 juillet.

Cabine..... $100 Entrepont..... $30

Saloon, 2e cl.....$60 3e classe..$25

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

3 août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, commandant, J. W. Catherine, partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$40

Passage pour Philadelphie..... 50

Billet donné à New-York pour toute le voyage.. 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,

au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1an.

Le S. S. Chas. W. LORD, partira à son jour régulier.

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, room 50 U. S. Court rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. on the 24th May 1873.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being sworn to before Messrs. E. D. Lobre son and Wm. A. Wolfe, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms and with promptitude. Notice given.

Residence No 162 Esplanade Street.

Taxes Spéciales de Revenu Intérieur Etats-Unis, du 1er mai 1874 au 30 avril 1875.

Bureau du Revenu Intérieur, Washington, D. C. 15 Février 1874.

LA LOI DU 24 DECEMBRE 1872, requière que toute personne engagée dans toute espèce d'affaire, vocation ou emploi qui la rend sujette à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une timbre indiquant le payement de la dite taxe spéciale pour l'année-taxable commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou continuer telle affaire après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les classes de la loi de revenu intérieur, sont les suivantes :

Rectificateurs.....	$ 200
Débitants de liqueurs en détail.....	20
Débitants de liqueurs en gros.....	100
Débitants de liqueurs (malt) en gros.....	50
Débitants de liqueurs (malt) en détail.....	20
Débitants de tabac en feuilles.....	25
Débitants au détail, de tabac en feuilles.....	0

Et sur les ventes au-dessus de $1,000, 50 cents pour chaque piastre excédant la somme de $1,000.

Débitants de tabac à chiquer.....	
Fabricants d'allumettes.....	
Et pour chaque machine fabriquée.....	
Et pour chaque serpentin fabriqué.....	
Fabricants de tabac à chiquer.....	
Fabricants de cigares.....	
Fabricants vendant du tabac, première classe, ayant plus de deux chevaux.....	25
Fabricants vendant du tabac, seconde classe (ayant deux chevaux).....	1
Fabricants vendant du tabac, troisième classe, allant à pied ou par les voies publiques	10
Brasseurs de bière, moins de vingt barils.....	50

Toute personne ainsi sujette à la taxe, qui n'a obligera de se conformer aux réquisitions ci-des sus, sera passible d'une amende de $500.

Les personnes ou les maisons de société dans le premier district de la Louisiane, sujettes au payement des taxes spéciales ci-dessus désignées doivent s'adresser à S. A. STOCKDALE, collecteur du Revenu Intérieur, chambre No. 4, Deuxe de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'étampe ou les étampes de la taxe spéciale qui leur est nécessaire, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.

J. W. DOUGLAS,

Commissaire du Revenu Intérieur.

Mai7jl—$18,$2.Mai21 $2

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul ne produisant jamais de constipation. Son action est héroïque chez les enfants débiles, les jeunes filles chlorotiques, pauvres de sang, les convalescents et dans le traitement de l'*Anémie*, de la *chlorose*, des *Pertes blanches*, de la *Menstruation difficile*, des *Maux Nerveux*, et surtout des *Névralgies* et de la *Phthisie*. — Dépôts: MM. DUCROS et MORTEURS de CIE.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur

FRANK MORGAN,

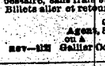

partira, au pied de la rue Bienville, JEUDI, 31 juil. et, ensuite,